

Mémoire concernant le projet d'usine de transformation de concentré de fer en fonte brute et en ferrovanadium à Ville de Saguenay



Anse-à-Pelletier, vue vers le terminal maritime de Grande-Anse et le site de construction projeté

Présenté au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
par
Guillaume Lord
Résident de l'Anse-à-Pelletier

9 juillet 2018

Monsieur le président,

Par la présente, je souhaite vous transmettre mes réflexions et préoccupations au sujet du projet en objet. Étant résident de l'Anse-à-Pelletier, j'habite directement en face du site choisi par le promoteur pour la construction de l'usine. L'Anse-à-Pelletier est située hors de la zone d'étude locale décrétée par le promoteur, qui se termine sur la rive sud de la rivière Saguenay, mais il n'en demeure pas moins qu'en raison de sa position directement sur la rive opposée, c'est un secteur qui est à risque d'être impacté par le projet, notamment au niveau de l'ambiance sonore et du paysage.



L'Anse-à-Pelletier, vue panoramique

L'Anse-à-Pelletier

L'Anse-à-Pelletier est située sur la rive nord du Saguenay, à la hauteur de l'embouchure de la rivière Pelletier. Elle tire son nom de Nicolas Peltier, premier homme blanc à s'installer en permanence au Saguenay–Lac-St-Jean. Le site de l'Anse-à-Pelletier revêt un caractère historique particulier, puisqu'il s'agit d'un des deux sites fondateurs de Saint-Fulgence, par Roger Bouchard en 1838¹.

Au cours du 19^e siècle et au début du 20^e siècle, plusieurs scieries ont opéré successivement aux abords de la rivière Pelletier, dont celle de William Price & Co., mais elles ont toutes été détruites par le feu ou les crues printanières au fil des ans.

Plus récemment, plusieurs familles se sont installées dans le secteur de l'Anse-à-Pelletier. Il y a 40 ans, il n'y avait qu'une seule résidence permanente, alors qu'aujourd'hui, une centaine de personnes y demeurent. Le profil des habitants de l'Anse-à-Pelletier est diversifié, mais tous partagent le désir de vivre entourés par la nature et en harmonie avec celle-ci.

¹ MUNICIPALITÉ DE SAINT-FULGENCE. « Historique », <http://www.ville.st-fulgence.qc.ca/municipalite-village-relais/historique>

Les paysages de l'Anse-à-Pelletier sont reconnus pour leur beauté naturelle² et comportent actuellement peu de traces de l'activité humaine, ce qui est exceptionnel à moins de 30 km d'une municipalité de 150 000 habitants. Ce secteur est même décrit par Russel-Aurore Bouchard, historienne de renom, comme étant le « diamant vert » du Saguenay³.



Vue du site de construction projeté à partir des montagnes de l'Anse-à-Pelletier

² OUELLET, Yves. DUMAS, Alain. « *Saguenay - Un fjord et son royaume* ». Montréal, Les Éditions de l'Homme, 2008

³ BOUCHARD, Russel-Aurore, « *Les délires d'Akakia : Mine de phosphore du lac à Paul, Arianne Phosphate tente une percée vers l'Anse-à-Peltier, le diamant vert du Saguenay* », 8 novembre 2013, <http://akakia.blogspot.ca/2013/11/mine-de-phosphore-du-lac-paul-arianne.html>

Aspect économique

D'un point de vue économique, l'impact de ce projet est certainement positif, notamment en matière de création d'emplois et de retombées économiques pour la région. Le fait de procéder à une deuxième transformation maximise les retombées, donc je suis plutôt favorable à l'idée de construire une usine de transformation. Le site qui a été choisi pour la construire, au sommet d'une montagne surplombant le fjord du Saguenay, possède toutefois certaines caractéristiques qu'il faut considérer.



Enfants sur une plage de l'Anse-à-Pelletier, avec le site de construction projeté en face

Le fjord du Saguenay

Le fjord du Saguenay est sans contredit un atout majeur au plan touristique. Son potentiel est immense, mais demeure sous-exploité. Récemment, le quotidien français Le Figaro publiait la liste des 10 sites et attractions incontournables au Québec⁴. En première position, on retrouve le fjord du Saguenay et les baleines viennent compléter la liste.

La région a misé dernièrement sur la construction d'un port d'escale pour attirer les croisiéristes internationaux. Le nombre de croisiéristes augmente considérablement à chaque année, ainsi que les retombées économiques. Plus de 100 000 passagers et membres d'équipage sont attendus pour 2018⁵.

⁴ CHANIAL, Jean-Pierre. « Les 10 sites et attractions incontournables au Québec », Le Figaro, 23 avril 2015, <http://www.lefigaro.fr/voyages/2015/04/20/30003-20150420ARTFIG00169-les-10-sites-et-attractions-incontournables-au-quebec.php>

⁵ VILLE DE SAGUENAY. « Horaire des navires », <https://tourisme.saguenay.ca/fr/croisieres-internationales/horaire-des-navires>



Bateau naviguant sur le fjord du Saguenay

Crédit photo: CBC

Par ailleurs, un créneau qu'il serait intéressant d'exploiter est celui des croisières fluviales. Il s'agit d'un secteur avec une croissance très importante. « [...] selon la CLIA, [...] les croisières fluviales continuent d'afficher une croissance dans les deux chiffres du nombre de leurs passagers. Entre 2009 et 2014, elle était de 21%⁶! » Ces plus petits bateaux, très luxueux, pourraient très bien effectuer un parcours d'une semaine sur le fjord du Saguenay et l'estuaire du Saint-Laurent, combinant l'observation de paysages grandioses, de formations géologiques uniques et des mammifères marins. Puisqu'elles attirent une clientèle internationale aisée, ces croisières constitueraient un apport de richesse important pour le Québec et la création de centaines d'emplois directs.

Juste en face du site projeté pour la construction de l'usine se trouve le Parc Aventures Cap Jaseux. Cet organisme offre, entre autres, des excursions en kayak et en voilier. Depuis cette année, les navettes maritimes du Fjord font également escale à Cap Jaseux. Comme on peut le constater à la figure 8.1 de l'étude d'impact, le paysage à partir de la Baie des pêcheurs serait significativement affecté par la construction de l'usine, puisque le site de construction se trouve au sommet d'une montagne. Cet impact sur le paysage risque d'affecter négativement l'expérience des touristes qui visitent le Parc Aventures Cap Jaseux.

⁶ PARENT, Carolyne. « Forte croissance à l'horizon », Le Devoir, 21 février 2015, <http://www.ledevoir.com/art-de-vivre/voyage/432178/croisieres-forte-croissance-a-l-horizon>



Kayakistes dans le secteur de l'Anse-à-Pelletier

Finalement, il y a une volonté depuis plusieurs années de faire reconnaître le fjord du Saguenay comme Géoparc mondial auprès de l'UNESCO, même si ce dernier n'a pas été retenu sur la Liste indicative en 2017. Il n'est pas exclu que la candidature du fjord soit à nouveau présentée dans le futur, donc il serait important de respecter les critères de l'UNESCO de « [...] promotion du respect de l'environnement et de l'intégrité du paysage⁷. »

Impact sur le paysage de l'Anse-à-Pelletier

Le promoteur ne fait aucunement mention de l'impact sur le paysage pour le secteur de l'Anse-à-Pelletier. Il serait important que cet aspect soit considéré, puisque ce secteur, bien qu'il soit situé à 9 kilomètres du site proposé pour la construction de l'usine, est en ligne directe avec celui-ci, comme en témoigne la photo en page frontispice. Une modélisation devrait être faite pour visualiser les portions visibles de l'usine à partir de l'Anse-à-Pelletier. Les mesures d'atténuation devraient aussi tenir compte de l'impact visuel pour le secteur de l'Anse-à-Pelletier, au même titre que pour les autres sites significatifs identifiés.

⁷ UNESCO. « *Qu'est-ce qu'un Géoparc mondial?* », <http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/environment/earth-sciences/global-geoparks/some-questions-about-geoparks/what-is-a-global-geopark/>

Impact sur l'ambiance sonore

Il est surprenant à quel point le son peut se propager sur de très grandes distances sur les plans d'eau. Certaines activités au terminal maritime de Grande-Anse sont d'ailleurs audibles à partir de l'Anse-à-Pelletier. Ainsi, il est probable que certaines activités en lien avec l'usine de transformation seraient aussi audibles à partir de cet endroit, malgré les modélisations fournies par le promoteur.

La bruit qui m'inquiète particulièrement est celui des convoyeurs, puisque ce sont des équipements reconnus pour être bruyants et qui fonctionnent pendant de très longues périodes. À cet effet, je demande que le choix des convoyeurs qui seront utilisés ne soit pas uniquement guidé par des considérations économiques, mais que le promoteur ait l'obligation de choisir les options les plus silencieuses, même si cela implique un coût d'acquisition plus élevé, car la quiétude sur un plan d'eau et sur ses rives est une richesse qu'on se doit de préserver.

Par ailleurs, j'ai remarqué que le promoteur n'avait pas considéré les impacts sonores pour l'Anse-à-Pelletier, mais que le MDDELCC a exigé d'y ajouter des points de mesure et que le promoteur s'est engagé à respecter cette directive. Je salue cette vigilance du MDDELCC qui, au lieu de se fier uniquement aux modélisations fournies par le promoteur, demande des mesures réelles sur le terrain.



Anse-à-Pelletier, vue vers Pointe aux Pins

Conclusion

Je suis, de façon générale, favorable au projet, bien que j'aie des réserves par rapport au site qui a été retenu pour la construction de l'usine. Je ne peux toutefois pas blâmer le promoteur sur ce point, puisqu'il s'agit d'un site qui a été désigné comme étant à vocation industrielle. C'est là que se trouve l'erreur à mon avis.

La volonté de certains élus, administrateurs et gens d'affaires de favoriser l'installation d'une zone industrialo-portuaire dans ce secteur constitue la véritable aberration selon moi. Le fjord du Saguenay devrait être protégé et la tendance devrait aller vers l'élargissement de cette protection plutôt que l'intensification des activités industrielles dans le Fjord et sur ses rives. Certaines caractéristiques du Fjord, comme sa profondeur, le rendent effectivement attrayant pour le transport maritime, mais je suis d'avis que le véritable avenir à long terme de ce fjord ne passe pas par les activités industrielles, mais bien par sa protection et sa valorisation. Il faut résister à l'appât du gain rapide et voir à plus long terme. La promotion du fjord du Saguenay en tant que richesse naturelle assurera la prospérité à long terme de la région, bien plus que les projets industriels qui amènent des retombées à court terme, mais laissent bien souvent un goût amer quelques années plus tard.

Finalement, il y a un risque à accepter de nouveaux projets qui viendront accroître la pression sur le béluga, considérant sa situation critique. Le projet à l'étude ne générera pas un trafic maritime très intense à lui seul, en comparaison avec d'autres projets, mais les effets cumulatifs demeurent importants. Le fait d'accepter de nouveaux projets impliquant un transport maritime sur le Saguenay pourrait nous placer dans une situation délicate dans quelques années, si des mesures de protection accrues du béluga devenaient incompatibles avec les projets alors en opération.



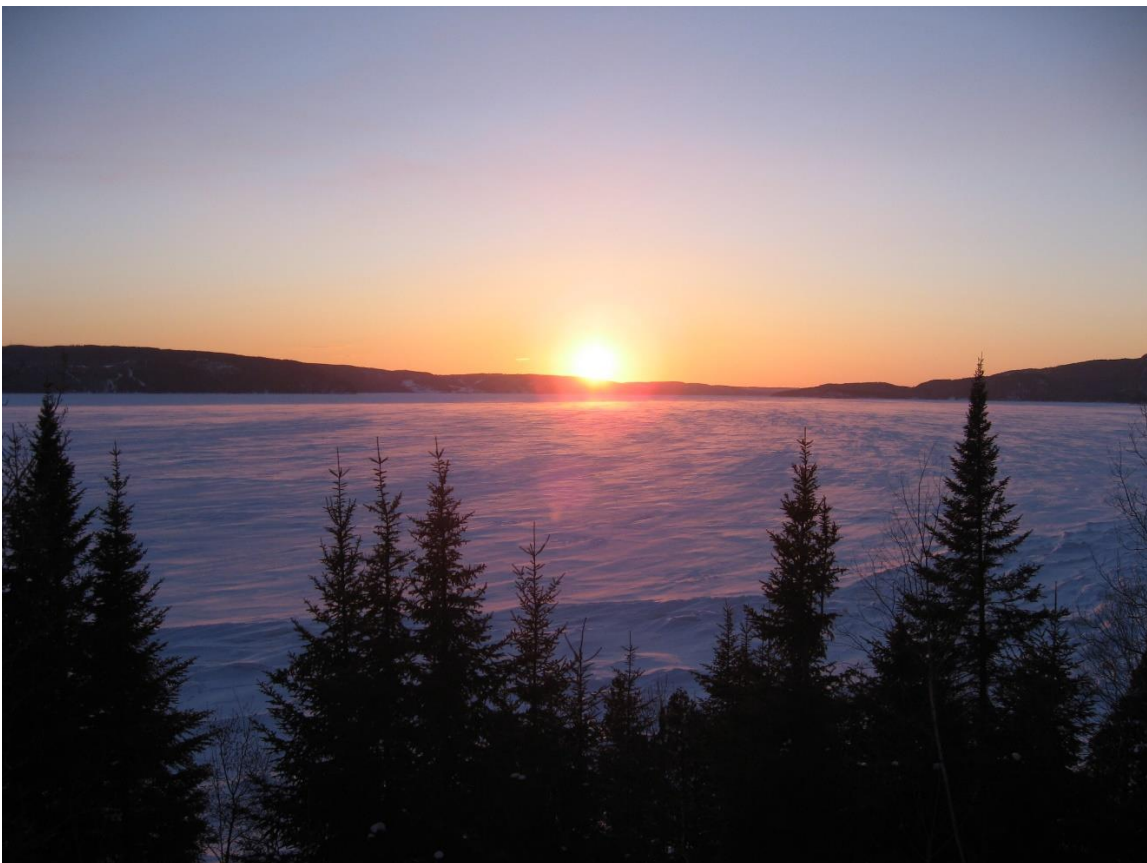
Vue depuis Cap Trinité, Parc national du Fjord-du-Saguenay
Crédit photo: J. Boulian

Pour toutes ces raisons, je suis d'avis que le promoteur devrait réviser le choix du site retenu pour la construction de l'usine de transformation. Si des autorisations sont données pour la construction sur le site actuellement à l'étude, il sera important de les assortir d'obligations strictes quant aux mesures d'atténuation afin de protéger au maximum la beauté et la tranquillité du fjord du Saguenay.

Dans une perspective plus large, je crois qu'une réflexion s'impose sur l'avenir du fjord du Saguenay. L'acharnement à vouloir l'exploiter pour des activités industrielles est une grave erreur à mon avis. C'est une vision qui appartient à une autre époque et il serait maintenant temps de se tourner vers l'avenir. L'argument que la rivière Saguenay a déjà été plus achalandée en termes d'activités industrielles ne devrait pas servir de justification pour l'intensification de ces activités, mais bien comme une leçon du passé devant guider nos choix futurs. La santé du fjord s'améliore en termes de qualité de l'eau, mais plusieurs défis demeurent, notamment la survie du béluga qui soulève de plus en plus d'inquiétudes. La stratégie maritime du Québec devrait tenir compte de ces éléments lorsque vient le temps de planifier le développement de zones industrialo-portuaires.



Guillaume Lord



Coucher de soleil sur l'Anse-à-Pelletier, l'hiver